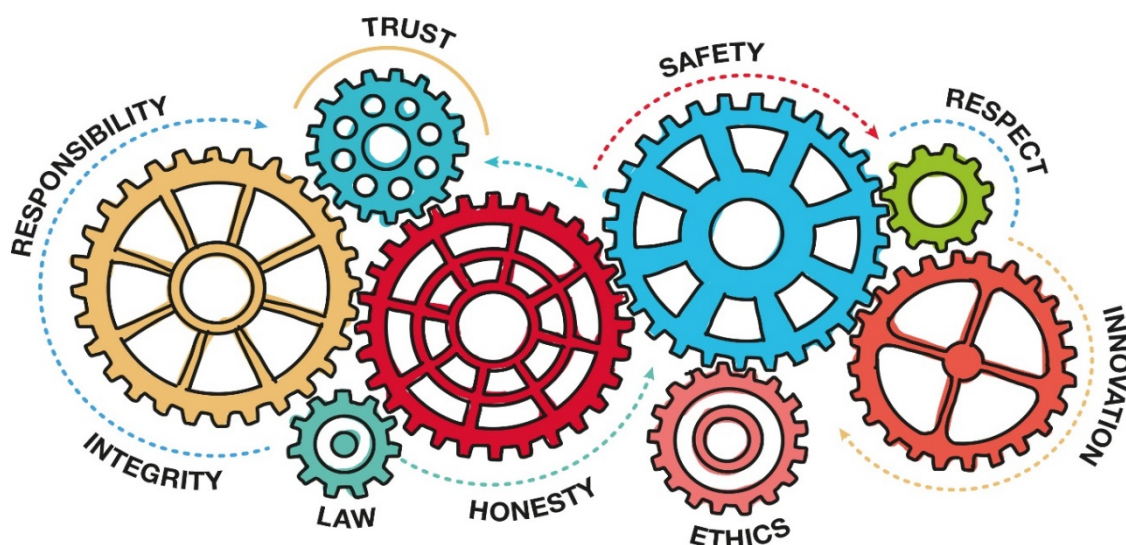




Code de Conduite du Groupe Verder

Notre Code de conduite décrit les normes opérationnelles que tout le monde chez Verder suit, où qu'ils soient dans le monde. Il soutient également notre approche de responsabilité d'entreprise.

Norme de conduite

Nous menons nos opérations avec honnêteté, intégrité et transparence, le respect des droits de l'homme et dans l'intérêt de nos employés. Nous respecterons de même les intérêts légitimes de ceux avec qui nous avons des relations.

Obéir à la loi

Les entreprises Verder ainsi que leurs employés sont tenus de se conformer aux lois et règlements des pays dans lesquels ils opèrent.

Employés

Verder s'engage à la diversité dans un environnement de travail où règnent la confiance, le respect et où chacun se sent responsable de la performance et de la réputation de l'entreprise. Nous voulons que nos employés travaillent ensemble dans la déférence mutuelle quelle que soit leur race, leur religion, leur sexe ou leur culture. Par conséquent, un employé ne doit pas imposer ses opinions religieuses ou sa culture à ses collègues. Nos employés ne doivent pas user d'intimidation à caractère sexuel quelle qu'en soit la forme. Nous ne recrutons et ne promovons des employés que sur la seule base de leurs qualifications et de leurs aptitudes à remplir leur tâche de travail.



Nous nous sommes engagés à des conditions de travail sûres et saines. Nous n'utiliserons aucune forme de travail forcé ou avec des enfants. Nous sommes déterminés à travailler avec les employés pour développer et améliorer les compétences et les capacités de chacun. Nous respectons la dignité de l'individu et le droit des employés à la liberté d'association. Nous maintiendrons une constante communication avec nos employés et utiliserons des procédures de consultation interne.

Partenaires commerciaux

Pour nos relations d'affaires, nous attendons de nos partenaires qu'ils adhèrent à des principes commerciaux compatibles avec les nôtres.

Participation communautaire

Verder vise à être une entreprise citoyenne faisant partie intégrante de la société, à assumer nos responsabilités envers les communautés dans lesquelles nous opérons.

Activités publiques

Les filiales Verder sont invitées à promouvoir et à défendre leurs intérêts commerciaux légitimes. Verder coopérera avec les gouvernements et d'autres organisations, à la fois directement et par l'intermédiaire d'organismes tels que les associations professionnelles, à l'élaboration de projets de loi et autres règlements qui peuvent affecter les intérêts commerciaux légitimes. Verder ne supporte aucun parti politique ou corporation destinée à la promotion d'intérêts politiques.

L'environnement

Verder s'engage à apporter des améliorations continues dans la gestion de son impact sur l'environnement et a l'objectif, à long terme, de développer une activité durable. Verder travaillera en partenariat avec d'autres pour promouvoir la protection de l'environnement, améliorer la compréhension des questions environnementales et diffuser les bonnes pratiques dans son domaine de compétence.

Innovation

Nos innovations sont axées sur la satisfaction des besoins de nos clients. En cela, nous respecterons les préoccupations de nos consommateurs et de la société. Nous appliquerons rigoureusement les normes de sécurité des produits.



Concurrence

Verder croit en une concurrence équitable et soutient le développement de lois sur la concurrence. Les filiales Verder et les employés conduiront leurs opérations conformément aux principes de concurrence loyale et respecteront tous les règlements applicables.

Intégrité des affaires

Verder ne donne pas ou ne reçoit pas, directement ou indirectement, sciemment, des pots de vin ou d'autres avantages indus pour les affaires ou un gain financier. Aucun employé ne peut offrir, donner ou recevoir des dons ou paiements qui pourraient être sciemment interprétés comme étant, un pot de vin. Toute demande ou offre d'un pot de vin doit être rejetée immédiatement et signalée à la direction. Les documents comptables Verder et les pièces justificatives doivent décrire avec précision la nature des opérations. Aucun compte caché ou non enregistré, fond ou actif ne seront établis ou maintenus.

Conflits d'intérêts

Tous les employés Verder doivent éviter les activités personnelles ainsi que les intérêts financiers qui pourraient entrer en conflit avec leurs responsabilités envers la société. Les employés Verder ne doivent pas chercher le gain direct ou indirect pour eux-mêmes ou d'autres personnes à travers l'utilisation abusive de leurs positions.

Conformité - suivi - rapports

Le respect de ces principes est un élément essentiel dans la réussite de notre entreprise. La Direction Générale et Financière du groupe Verder et de ces divisions sont responsables du bon respect de ces principes et de leur mise en œuvre. La responsabilité au jour le jour est déléguée à tous les cadres supérieurs des centres de profit dans les territoires où nous opérons. Ils sont responsables de la mise en œuvre de ces principes, le cas échéant par des indications plus détaillées adaptées aux besoins locaux. Le Respect du Code de conduite est soumis au contrôle de la Direction Générale et Financière du groupe Verder et de ses divisions.

Toute violation du Code de conduite doit être signalé à la Direction Générale et Financière du groupe Verder et de ses divisions. Cette dernière ne critiquera pas les pertes de chiffre d'affaire qui pourrait découler du respect de ces principes. La Direction Générale et Financière du groupe Verder et de ses divisions attendent des employés de porter à son attention, ou à celle de sa hiérarchie directe, toute violation ou violation présumée de ces principes. Il a été convenu que les employés puissent le faire en toute confiance et sans subir de conséquence.